

## Guide d'investigation à l'usage des médecins pour la clientèle admissible à l'accueil clinique de gynécologie

Critères généraux d'exclusion à une demande d'inscription à l'accueil clinique :

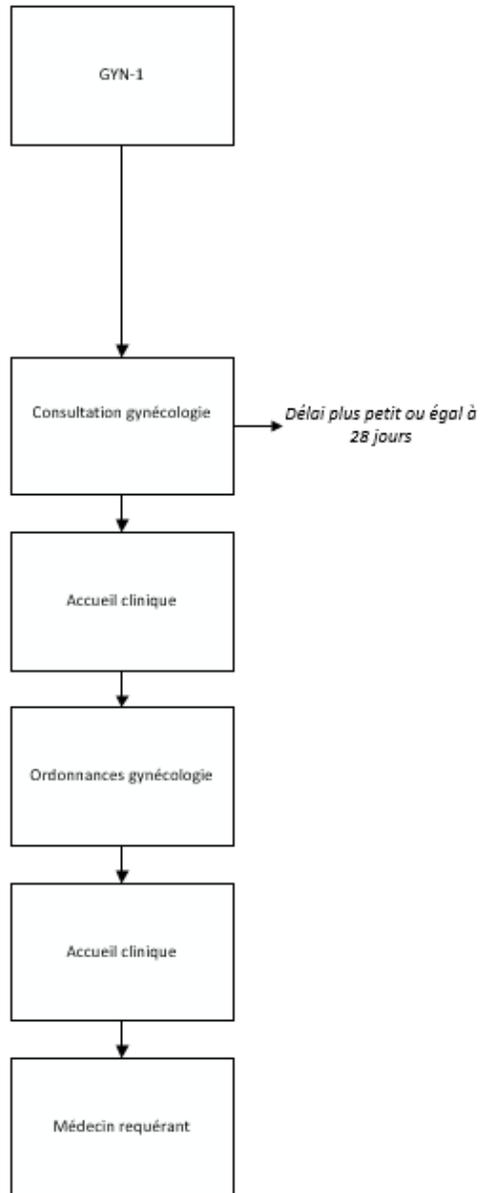
- Usager présentant l'un des critères suivants :
- Rythme cardiaque plus grand ou égal à 120/min.
- Rythme respiratoire plus grand ou égal à 30/min.
- Pression artérielle plus petit ou égal à 90mmHg ou plus grand ou égal à 200 mmHg
- Température plus petit ou égal à 35°C ou plus grand ou égal à 40°C
- SpO2 plus grand que 90%
- Altération de l'état de conscience
- Étourdissement associé à des saignements actifs

N° de référence d'investigation	Diagnostic / symptômes subaigus observés	Critères spécifiques d'exclusion à une demande d'inscription à l'accueil clinique	spécificités
GYN-1	Saignement postménopausique (aménorrhée depuis plus d'un an et présente saignement).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saignement anormal périménopausique;</li> <li>• Anémie sévère : Hb plus grand ou égal à 80 g/L;</li> <li>• Saignement abondant (Plus petit à 1 serviette sanitaire à l'heure).</li> </ul>	
GYN-2	Saignement sans douleur 1 <sup>er</sup> trimestre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saignement abondant (Plus petit à 1 serviette sanitaire aux 3h);</li> <li>• Douleur peu importe l'intensité;</li> <li>• Température buccale plus grand ou égal à 38 °C</li> <li>• Saignement plus grand ou égal à 14 semaines de grossesse;</li> <li>• Demande les vendredis après 12h, samedi et dimanche.</li> </ul>	Critère d'inclusion : absence de douleur à l'histoire et à l'examen.
GYN-3	Masse annexielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure grossesse, grossesse ectopique;</li> <li>• Maladie inflammatoire pelvienne;</li> <li>• Douleur intense non soulagée par analgésie;</li> <li>• Température plus grand ou égal à 38 °C;</li> <li>• Signes infectieux.</li> </ul>	Préciser sur la demande d'inscription de l'accueil clinique si l'usagère est ménopausée ou préménopausée.

**IMPORTANT** : en présence d'une complication postopératoire, le médecin avise, sans délai, le gynécologue-obstétricien qui a effectué la chirurgie, si ce dernier est non disponible, il avise le gynécologue-obstétricien de garde.

## Gynécologie GYN-1

Saignement postménopausique (aménorrhée depuis plus d'un an et présente saignement).

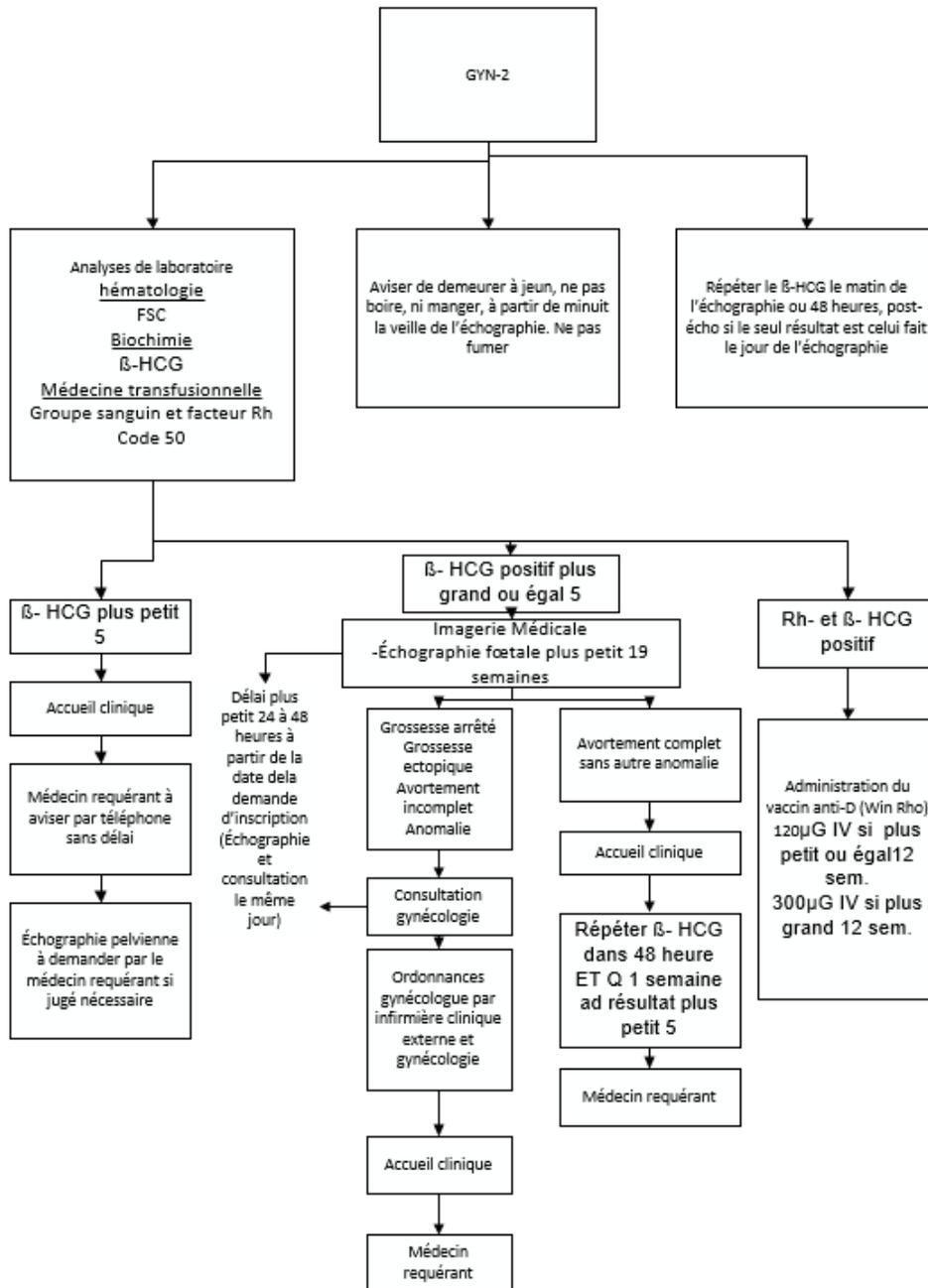


**Contre-indication :** Si depuis la réception de la référence médicale, l'usagère présente l'une des conditions suivantes :

- Hb 80 g/L;
- Saignement abondant (Plus grand que 1 serviette sanitaire à l'heure).

## Gynécologie GYN-2 Saignement sans douleur 1er trimestre.

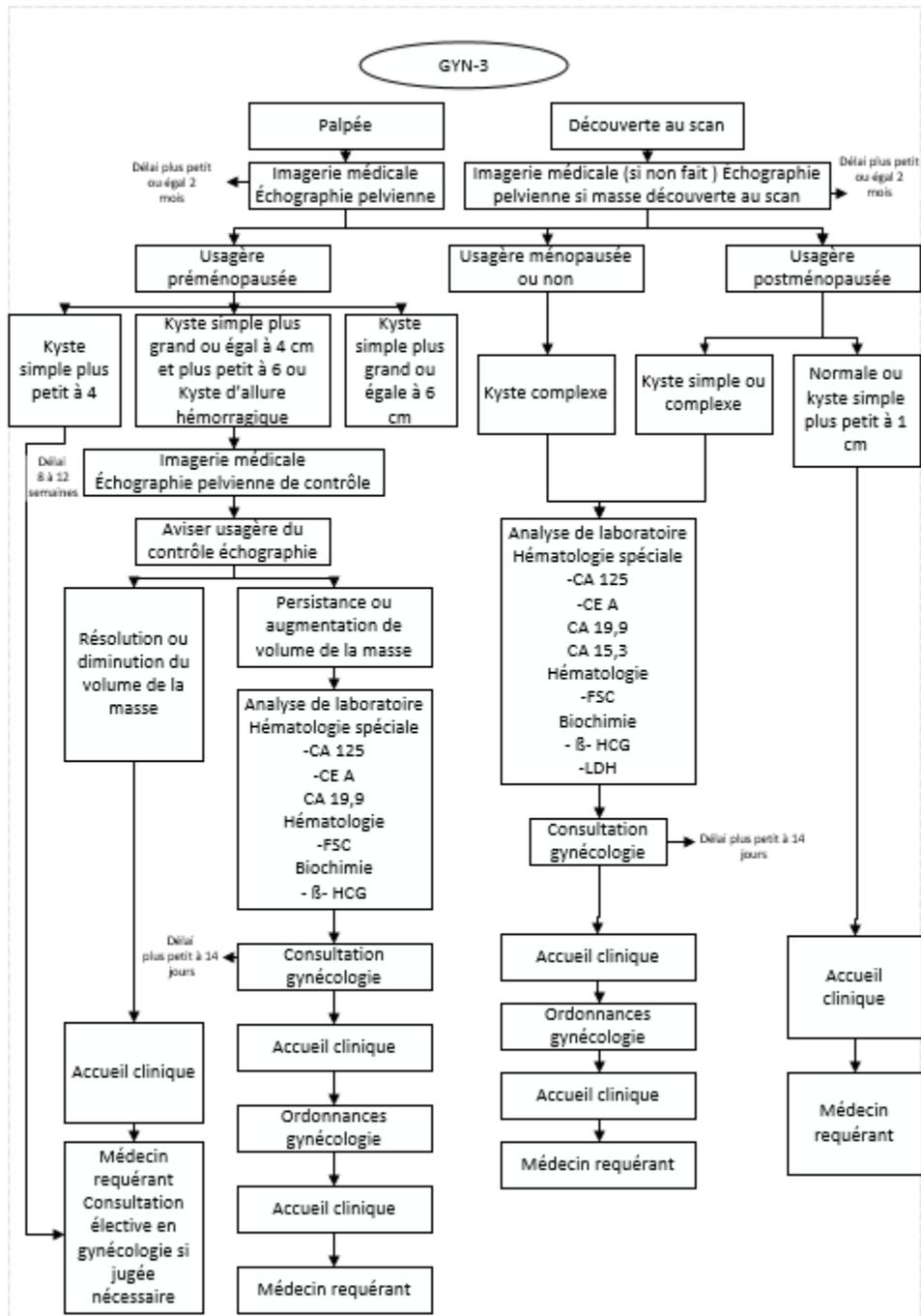
Hb plus petit ou égal 100 :  
Communiquer immédiatement avec le médecin référant



**Contre-indication :** Si depuis la réception de la référence médicale, l'usagère présente l'une des conditions suivantes :

- Douleur intense non soulagée par analgésique;
- Température plus grand ou égal à 38 °C
- Exclure grossesse

## Gynécologie GYN-3 Masse annexielle



**Contre-indication :** Si depuis la réception de la référence médicale, l'usagère présente l'une des conditions suivantes :

- Douleur intense non soulagée par analgésique;
- Température plus grand ou égal à 38 °C
- Exclure grossesse